



Les institutions françaises

Sommaire

1	Droit constitutionnel et institutions politiques et administratives	2
1.1	Ouvrages.....	3
1.2	Articles	5
2	L'administration de l'Etat	6
2.1	Administration centrale	6
2.2	Le rôle de l'Etat en région.....	7
3	Les collectivités locales	7
4	Les autorités administratives indépendantes	8
4.1	Ouvrages.....	8
4.2	Articles	9
5	Les institutions judiciaires	10
5.1	Organisation générale de la justice.....	10
5.2	Justice administrative	11



Zoom sur



Grandguillot, Dominique

L'essentiel des institutions politiques et administratives de la France : 2017-2018

Paris : Gualinon, 2017. – 144 p. ; 17 cm. – (Les carrés. Droit, Science politique)

351 GRA

Sites internet

Découverte des institutions sur le site [Vie publique](#)

Les institutions politiques sur le site de [l'Assemblée nationale](#)

1 Droit constitutionnel et institutions politiques et administratives



Zoom sur quelques documents de référence

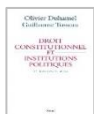


Baranger Denis

Le droit constitutionnel

Paris : PUF, 2017.- 128 p. (Que sais-je ? ; 3634)

342.02 BAR



Duhamel, Olivier ; Tusseau, Guillaume

Droit constitutionnel et institutions politiques.

Paris : Seuil, 2016. - 1042 p. ; 25 cm. - (Sciences humaines)

342 DUH



Jean-Jacques Chevallier, Guy Carcassonne, Olivier Duhamel

Histoire de la Ve République : 1958-2015 /

Paris : Dalloz, 2017. - 706 p. ; 19 cm. - (Collection Classic)

944.083 CHE



Lexique de science politique : vie et institutions politiques / Guy Carcassonne, François Dreyfus, Olivier Duhamel... [et al.] ; dirigé par Olivier Nay. - 4e éd.

Paris : Dalloz, 2017. - 640 p. ; 19 cm.

US 320.03 LEX



Puigserver, Frédéric ; préface de Bernard Stirn

Le droit de l'administration : ENA, conseiller de TA et CAA, ENM, Assemblées, Affaires étrangères, INET, EH3S, EHESP

Paris : LGDJ, 2015. - 1077 p. ; 24 cm

342.06 PUI





Quillien, Philippe-Jean ; Tchen, Vincent


Le droit public en 90 fiches

Paris : Ellipses-Marketing, 2016. - 279 p. ; 24 x 17 cm. - (Objectif fonction publique)

342 QUI

 **Rouault, Marie-Christine**
Droit administratif et institutions administratives
 Bruxelles : Maison Larcier, 2017. - 529 p. ; 24 x 16 cm. - (Paradigme. Manuel).- Bibliogr. Index.
 L'ouvrage traite de manière claire du droit administratif et des institutions administratives. A jour des dernières évolutions de juillet 2014.
 342.44 ROU

 **Stirn, Bernard**
Les sources constitutionnelles du droit administratif : introduction au droit public
 9e éd. - Paris : LGDJ, 2016. - 207 p. ; 21 cm. - (Systèmes. Droit).
 342 STI

 **Zarka, Jean-Claude**
L'essentiel de l'histoire constitutionnelle et politique de la France : (de 1789 à nos jours)
 Paris : Gualino, 2017. - 144 p. ; 17 cm. - (Les carrés. Droit Science Politique.)
 342.02 ZAR

1.1 Ouvrages



Acquaviva, Jean-Claude

Droit constitutionnel et institutions politiques

Paris : Gualino, 2017. - 240 p. ; 24 cm. - (Mémentos LMD). Bibliogr. p. 233-235. Index.

Une présentation de la théorie générale du droit constitutionnel : l'Etat, la séparation des pouvoirs, la démocratie, etc., à travers les exemples de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la Suisse et de l'Allemagne. L'ouvrage évoque également les institutions politiques françaises : l'histoire constitutionnelle, la Ve République, le Président, le gouvernement, le Parlement, etc. ©Electre 2015

342.02 ACQ



Ardant, Philippe ; Bertrand Mathieu

Droit constitutionnel et institutions politiques

Paris : LGDJ : Lextenso éditions, 2017. - 603 p. ; 20 cm. - (Manuel)

Présentation synthétique des notions de droit constitutionnel, des principaux régimes politiques, ainsi que des institutions politiques anciennes et actuelles en France et dans les principaux Etats étrangers.

342.02 ARD



Champagne, Gilles

L'essentiel du droit constitutionnel. 2, Les institutions de la Ve République

Paris : Gualino, 2017. - 192 p. ; 17 cm. - (Les Carrés. Droit, Science politique)

Présentation synthétique des institutions de la Ve République : la Constitution, le président de la République, le gouvernement, le Parlement et le Conseil constitutionnel. A jour des dernières actualités constitutionnelles.

342.02 CHA



Chantebout, Bernard

Droit constitutionnel

33 e éd. - Paris : Sirey, 2017. - XIII-650 p. ; 24 cm. - (Sirey université. Droit public). Index.

Ce manuel montre comment les concepts fondamentaux du droit constitutionnel se sont formés et ont évolué en France et à l'étranger, depuis le XVIIIe siècle pour donner naissance aux régimes actuels des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la Russie, du Japon, etc. Ces régimes sont ensuite présentés dans leur fonctionnement concret. Naturellement, les réformes résultant de la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 - et spécialement la QPC - sont intégrées à leurs places dans l'ouvrage, avec les critiques qu'on peut légitimement en faire.

342.02 CHA



Colin, Frédéric

Droit public : droit constitutionnel, droit administratif, institutions administratives, fonction publique, droit administratif des biens, finances publiques

Paris : Gualino, 2017. - 669 p. ; 24 cm

342 COL



Constantinesco, Vlad ; Pierré-Caps, Stéphane

Droit constitutionnel

Paris : PUF, 2016. - 549 p. ; 22 cm. - (Thémis. Droit public)

Bibliogr. p. 535-539. Index.

Présentation détaillée de l'histoire du droit constitutionnel, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en France, puis explication détaillée du droit constitutionnel français.

342.02 CON



Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques / Guy Hermet, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum... [et al.]

Paris : A. Colin, 2015. - 486 p. ; 24 cm. - (Dictionnaire)

Une présentation des 600 notions clés de la théorie politique, mais aussi de la sociologie historique du pouvoir et de l'Etat, et des institutions politiques. Traite en priorité de la France et des pays francophones avec une comparaison à la dimension européenne.

US 320.03 DIC

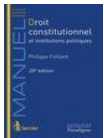


La France et ses institutions / ENA, Direction des relations internationales, Service des relations avec les élèves étrangers. - Mise à jour 2011

Strasbourg ; Paris : ENA, 2011. - 51 p. + 4 p. encartées ; 19 x 30 cm.

Contient : La France, généralités. Les institutions politiques. L'organisation territoriale. Le budget de l'Etat. Le droit administratif. La fonction publique. L'administration française et l'Union européenne. L'action économique internationale de la France.

321.009 44 FRA



Foillard, Philippe

Droit constitutionnel et institutions politiques

Bruxelles : Maison Larcier, 2017. - 458 p. ; 24 cm. - (Paradigme. Manuel)

Présentation des bases du droit constitutionnel français, des régimes étrangers contemporains, américain, britannique et allemand, des institutions françaises de 1789 à 1958 et de la Ve République. En annexe : texte intégral de la Constitution de 1958.

342.02 FOI



Gohin, Olivier ; Sorbara, Jean-Gabriel

Institutions administratives

Paris : LGDJ, 2016. - 564 p. ; 20 cm. - (Manuel, 0990-3909)

Bibliogr. dissém. Index

Présentation du système administratif français, de l'administration d'Etat et de l'administration territoriale.

351 GOH



Grandguillot, Dominique

Institutions politiques et administratives de la France

Paris : Gualino, 2017. - 255 p. ; 24 cm. - (Mémentos LMD).- Bibliogr. p. 251. Index.

320 GRA



Hamon, Francis ; Troper, Michel

Droit constitutionnel

Paris : LGDJ, 2017. - 878 p. ; 22 x 15 cm. - (Manuel, 0990-3909)

Présentation des grands principes du droit constitutionnel et des institutions politiques des principaux pays du monde, et en particulier de la France.

342.02 HAM



Jan, Pascal

Institutions administratives

Paris : Lexis Nexis, 2015. - XIII-294 p. ; 24 cm. - (Objectif droit . Cours). Index.

Contient : Théorie de l'organisation administrative (centralisation, déconcentration, décentralisation, principes constitutionnels de l'organisation administrative) ; l'administration d'Etat (les structures traditionnelles et nouvelles) ; les collectivités territoriales (démocratie locale, politiques locales, spécificités locales).

351 JAN



Legrand, André ; Wiener, Céline

Le droit public : droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, institutions européennes

Paris : La Documentation française, 2017. - 245 p. ; 30 cm. - (Formation administration concours (FAC))

Ce guide présente des notions fondamentales en droit public, finances publiques et questions européennes pour préparer les concours administratifs.

342 LEG



Oberdorff, Henri ; Kada, Nicolas

Institutions administratives

Paris : Sirey, 2016. - 336 p. ; 24 cm. - (Sirey université). Bibliogr. p. 317. Sites internet. Index.

Synthèse sur les principes généraux de l'administration française, l'administration centrale de l'Etat, l'administration territoriale de la République et la modernisation de l'administration à l'heure européenne.

351 OBE



Türk, Pauline

Les institutions de la Ve République

Paris : Gualino, 2017.- 256 p. ; 24 cm.- (Fac-Universités. Mémentos LMD)

Présentation des notions et des principes fondamentaux du droit constitutionnel de la Ve République.

Intégrant l'analyse des principales dispositions mais aussi l'étude de la pratique politique et de la jurisprudence, le manuel développe les caractéristiques de la Constitution de 1958, le pouvoir exécutif, le Parlement, l'organisation juridictionnelle et les mutations de la Ve République.

320 TUR

1.2 Articles

La Ve République et ses évolutions : dossier

in : Cahiers français, n° 397, 2017 mars-avril, p. 2-75

Contient : Editorial : la Ve République, permanence et transformations/ Philippe Tronquoy. La Ve République, quel consensus ?/ Philippe Raynaud. La fonction présidentielle sous la Ve République. La revalorisation du Parlement : jusqu'où ?/ Pauline Türk. La fabrication de la loi : quelles pistes de réformes ?/ Pascal Jan. Système des partis et mode de scrutin : quelles évolutions ?/ Pierre Bréchon. Le renouvellement du personnel politique/ Luc Rouban. Quelle indépendance pour la justice ?/ Isabelle Boucobza. Le Conseil constitutionnel : quelle place dans les institutions ? Quelles évolutions ?/ Dominique Schnapper. Vers une démocratie plus participative?/ Sandrine Rui. L'Etat et les territoires : quelle décentralisation ?/ Pierre Sadran. Souveraineté nationale, Europe, mondialisation/ Nicolas Roussellier.

Bélorgey, Gérard

Les institutions de la Ve République, handicap ou atout pour la France ?

in : Revue politique et parlementaire, n° 1066, 2013, janvier-mars, p. 218-244

Analyse critique des institutions de la Ve République française, qui se sont selon l'auteur largement écartées du modèle singulier imaginé en 1958. Nous connaissons de fait aujourd'hui un régime beaucoup plus déséquilibré qu'alors, surtout lorsqu'une double majorité conduit à un risque réel de "démocratie absolue". C'est ce régime que l'auteur qualifie de "régime majoritaire présidentieliste", et qu'il mesure à l'aune de l'impact constitutionnel des compétences interétatiques européennes. L'article vise également à évaluer si des réformes institutionnelles seraient de nature à augmenter la confiance envers le pouvoir et si le système institutionnel de la France permet un renouvellement du raisonnement économique de la classe dirigeante.

L'économie des institutions

in : IGPDE Concours interne et troisième concours d'entrée à l'ENA, n° 65 tome 1, 2016, p. 121-123.

Salon, Serge **Réforme des institutions**

in : Les Cahiers de la fonction publique et de l'administration, n° 281, 2008, septembre, p. 20-22

Présentation des principales dispositions de la loi constitutionnelle n° 2008-728 du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la Ve République. Celles-ci tendent notamment à revaloriser le Parlement, à encadrer les pouvoirs de l'exécutif, en particulier ceux du président de la République, à donner de nouveaux droits et garanties aux citoyens.

Sur le dérèglement du système institutionnel

in : Le Débat, n° 191, 2016, septembre-octobre, p. 16-43. Notes dissém.

Contient : notamment : Sur le dérèglement du système institutionnel / Alain Duhamel. Crise des institutions ou crise de la société politique? / Nicolas Fourrier. Pour une évolution sans Grand Soir / Philippe Raynaud. Ve République improbable, VIe République impossible? / Nicolas Roussellier. Élargir le débat constitutionnel / Jérôme Sainte-Marie. Le système électoral et le changement démocratique / Michel Winock

Sites internet

Site du Conseil constitutionnel : voir notamment la [Constitution du 4 octobre 1958](#) et les révisions constitutionnelles.

Site de l'Elysée : les [institutions de la cinquième République](#)

Site du Sénat : le [Sénat pour tous](#) (cours en ligne sur l'organisation et le fonctionnement du Sénat)

2 L'administration de l'Etat

<p>L'administration d'Etat : L'administration centrale rassemble les services de chaque ministère à compétence nationale, principalement situés à Paris. Les services déconcentrés ont une compétence territoriale et assurent le relais au niveau local des décisions prises par l'administration centrale.</p> <p>Voir le site Vie-publique</p>	<div style="text-align: center;"></div> <div style="display: flex; align-items: flex-start;"><div style="margin-left: 10px;"><p>Gérard, Patrick L'administration de l'Etat 2e éd. - Paris : LexisNexis, 2016. - 408 p. ; 24 x 16 cm. -(Manuels). Index</p><p>Pourquoi les ministères changent-ils souvent de dénomination ou d'organigramme ? Comment les dirigeants de l'administration de l'Etat sont-ils choisis ? Sont-ils tout puissants ou au contraire subordonnés à l'Elysée, à Matignon et aux cabinets ministériels ? Par quel processus les bureaux élaborent-ils décrets et arrêtés ? Pourquoi les autorités indépendantes sont-elles aussi nombreuses ? Comment s'organisent les relations entre l'administration centrale et ses opérateurs ? Que font les services de l'Etat implantés sur le territoire ou à l'étranger ? Les fonctionnaires portent-ils attention aux administrés ? Les contrôles exercés sur les services publics sont-ils efficaces ? À l'heure du numérique, l'administration parvient-elle à se réformer ? C'est à ces interrogations que s'intéresse cet ouvrage. Chaque sujet est traité sous ses aspects juridique, budgétaire et pratique, avec de nombreuses comparaisons avec les pays étrangers et des références choisies dans l'actualité.</p><p>351 GER</p></div></div>
---	--

2.1 Administration centrale

2.1.1 Ouvrages



Bottin administratif 2015. - 71e éd.

Villeneuve-d'Ascq (Nord) : Katalys, 2014. - 13-1631-188 p. ; 30 cm.

Gouvernement. Ministères. Etablissements publics nationaux. Organismes sous tutelle multiple. Administration territoriale. Etablissements et organismes nationaux divers. Union européenne, organisations internationales." Présente notamment les attributions de chaque ministère et institution.

US 351.025 BOT



Le trombinoscope 2016-2017 : l'information professionnelle du monde politique. 1, Parlement, gouvernement, institutions... / Publications professionnelles parlementaires

Paris : Huveaux politique, 2016. - III-600 p. ; 22 cm. - (Le trombinoscope)

Contient : Les organigrammes, les coordonnées, les fonctions, les attributions, les biographies et photographies.

US 351.025 TRO

2.1.2 Articles

Boudet, Jean-François

Les services à compétence nationale

in : Revue française de droit administratif (RFDA), n° 5, 2009, septembre-octobre, p. 995-1014

Contient : Liste des principaux services à compétence nationale par ministère.

A mi-chemin des administrations centrales et des administrations déconcentrées, les services à compétence nationale ont pour objet de créer des unités opérationnelles pour des missions permanentes au sein des ministères et sous l'autorité directe du ministre.

L'organisation des administrations centrales

in : IGPDE Concours interne et troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration, n° 2, tome 1, 2017, p. 16-21

2.2 Le rôle de l'Etat en région

Se reporter à la bibliographie « [L'organisation territoriale de l'Etat : où en est la déconcentration ?](#) »

3 Les collectivités locales

Se reporter aux bibliographies sur l'**administration territoriale** et la **décentralisation administrative** disponibles sur le [site de l'ENA](#).



Zoom sur quelques lectures clefs

[Assemblée Nationale : l'organisation territoriale de la France](#)

Présentation synthétique des différentes collectivités territoriales et de leur statut.

[Collectivités-locales.gouv.fr – Les institutions, structures territoriales](#)

Rappel historique des différentes étapes de la décentralisation. Présentation de l'administration territoriale et de son organisation : Etat, intercommunalité, commune, département, région, collectivités à statut particuliers et collectivités d'outre-mer.

[Dossier sur la réforme territoriale](#) (site du Gouvernement)



Verpeaux, Michel

Les collectivités territoriales et la décentralisation

Paris : La Documentation française, 2017. - 207 p. ; 18 x 12 cm. Sitographie.

352.14 VER



Chapsal, Pierre

Les collectivités territoriales en France : catégories A, B et C, cours et QCM

Paris : Vuibert, 2017. - 224 p. ; 24 x 18 cm.

352.14 CHA



Auber, Emmanuel ; Cerville, Delphine

Les collectivités territoriales : une approche juridique et pratique de la décentralisation

Paris : A. Colin, 2015. - 238 p. ; 24 x 17 cm. - (Horizon). Bibliogr. p. 235-238

Conforme aux enseignements pratiqués dans les IEP et aux besoins des candidats aux concours administratifs, ce manuel propose une approche juridique et politique des collectivités territoriales en 20 chapitres, organisés en 4 thématiques : l'organisation décentralisée de la République, les principes d'unité et d'indivisibilité, le principe de libre administration et la démocratie locale. Cette seconde édition fait le point sur les principaux enjeux de la décentralisation et sur les projets de réforme en cours (organisation des collectivités territoriales, Grand Paris, fiscalité locale).

352.14 AUB

4 Les autorités administratives indépendantes

Introduction

Une autorité administrative indépendante (AAI) est une institution de l'État chargée, en son nom, d'assurer la régulation de secteurs considérés comme essentiels et pour lesquels le Gouvernement veut éviter d'intervenir trop directement.

Ces instances (40 actuellement), qui constituent des autorités et non des pouvoirs, peuvent émettre des avis, réaliser des médiations, résoudre des conflits, formuler des injonctions et dans certains cas, plus limités, prononcer des sanctions.

Ni politiques, ni judiciaires, ces autorités sont administratives. Elles disposent d'une indépendance garantie, quoique relative comme nous avons pu le constater.

Voir le site [Vie-publique](#)

4.1 Ouvrages



Les agences : une nouvelle gestion publique ? / un colloque organisé par le Conseil d'État le 19 octobre 2012 à l'École nationale d'administration

Paris : La Documentation française, 2013. - 140 p. ; 24 x 17 cm. - (Droits et débats ; 8)

Etat des lieux du fonctionnement et de l'utilité des agences. Le Conseil d'Etat préconise d'élaborer une doctrine d'emploi des agences destinée à définir les conditions du recours optimal à ces organismes.

352.264 AGE



Autorités administratives indépendantes : suivi des conclusions du rapport : rapport d'information sur les autorités administratives indépendantes / présenté par René Dosière, Christian Vanneste

Paris : Assemblée nationale, 2011. - 124 p. ; 24 cm. - (Rapport d'information AN ; 4020. Les documents d'information DIAN ; 123/2011)

[En ligne sur Internet](#)

352.264 AUT



Autorités administratives indépendantes 2006-2014 : un bilan : rapport d'information / par Patrice Gélard ; fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale

Paris : Sénat, 2014. - 66 p. ; 24 cm. - (Les rapports du Sénat ; 616)

Huit ans après la parution d'un précédent rapport, la commission a souhaité faire le point sur la situation de ces autorités et dresser un bilan au regard des recommandations formulées alors. Le phénomène de création en tous sens s'est poursuivi. En revanche, le contrôle parlementaire de l'activité et du budget de ces autorités par les commissions permanentes ainsi qu'à une participation accrue du Parlement à la nomination de leurs membres se sont améliorés. Mais une vision d'ensemble de la catégorie juridique des autorités administratives indépendantes fait toujours défaut. Comprend un tableau récapitulatif des AAI.

[En ligne sur Internet](#)

352.264 AUT



"Un Etat dans l'Etat" : canaliser la prolifération des autorités administratives indépendantes pour mieux les contrôler : rapport d'information / par Marie-Hélène Des Esgaulx et Jacques Mézard ; fait au nom de la commission d'enquête

Paris : Sénat, 2015. - 134 p. ; 24 cm. - (Les rapports du Sénat ; 126)

[En ligne sur Internet](#)

352.264 ETA



Granero, Aurore

Les personnes publiques spéciales

Paris : L'Harmattan, 2016. - 608 p. ; 24 cm. - (Logiques juridiques, 1159-375X)

La classification des personnes publiques s'est bâtie sur une distinction dualiste avec d'un côté, la catégorie des collectivités territoriales et de l'autre, celle des établissements publics. Le législateur a fait évoluer cette distinction binaire en créant de nouvelles personnes publiques (autorité administrative indépendante, groupement d'intérêt public, ...) souvent innommées. Ce travail de recherche issu d'une thèse propose une cartographie des institutions administratives contemporaines et développe l'appartenance au groupe des "personnes publiques spéciales".

342 GRA

4.2 Articles

Autorités administratives indépendantes et libertés fondamentales (juin 2014-décembre 2014) : chronique / sous la dir. de Xavier Bioy

in : Petites affiches , n° 12, 2015, 26 juin, p. 11-18. 41 notes.

Dresse un panorama de l'ensemble des autorités administratives indépendantes pour le second semestre 2014. Elles sont confortées dans leur rôle de protection des libertés : la loi conforte leurs pouvoirs. Une nouvelle AAI est créée : le Médiateur du livre. Elles professionnalisent leurs pratiques en assurant notamment une publicité de leurs actions. Cette chronique comprend quelques décisions qui examinent des atteintes aux libertés fondamentales dans une période de surveillance accrue des personnes par les puissances publiques.

Les autorités indépendantes (lois du 20 janvier 2017) : dossier

in : Revue française de droit administratif (RFDA), n° 3, 2017, mai-juin, p. 413-433

Contient : Le statut : une mise en oeuvre pragmatique / Aude Rouyère. Les travaux parlementaires : les paradoxes / Jean-Louis Oki.

Ce dossier revient sur la mise en place du nouveau statut des AAI près de 400 ans après la création de la première structure de ce genre.

Les autorités administratives indépendantes

in : IGPDE Concours interne et troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration, n° 3, tome 1, 2012, p. 33-45

Contient : en annexe : liste des autorités administratives indépendantes (AAI).

Les démembrements de l'État

in : IGPDE Concours interne et troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration, n° 2, tome 1, 2017, p. 27-30

Pascale Idoux

Le nouveau statut général des AAI et des API

in : L'Actualité juridique. Droit administratif (AJDA), n° 19, 2017, 29 mai, p. 1115-1120

Si l'existence d'un statut général et d'une énumération limitative des AAI et des API constitue une innovation notable, la portée du changement ne doit pas être surestimée, le législateur ayant largement opté pour une démarche d'harmonisation autour du plus petit dénominateur commun qui laisse subsister une part importante de diversité. Les garanties d'indépendance et d'impartialité sont toutefois enrichies et le contrôle parlementaire des autorités indépendantes, conforté.

Maherzi, Djalel

Le développement des agences : un choix risqué ?

in : La Revue administrative, n° 373, 2010, janvier-février, p. 86-95

Depuis quelques années, en France, la multiplication des agences apparaît comme un indicateur de modernisation de l'Etat et montre son passage d'un Etat-agent économique producteur et actif à un Etat moderne et stratège. Cependant, le développement des agences ne relève pas uniquement de la simple volonté de moderniser le service public, mais comprend aussi une réaction institutionnelle ponctuelle et désorganisée à des crises de politiques publiques. Cette mutation répond-elle à une situation d'un Etat en détresse qui souffre d'une crise en matière de

satisfaction de l'intérêt général et d'efficacité des services publics ? Leur développement se fera-t-il sans conséquences négatives ? Ne fera-t-il pas naître certaines craintes liées à leur autonomie et leurs pouvoirs ?

Trosa, Sylvie

Les agences, gadgets ou réforme de l'Etat ?

in : Gestion & finances publiques : la revue, n° 3, 2016, mai-juin, p. 77-83

Cet article revient sur la création des agences en France, établissements publics autonomes encadrés par des objectifs de résultats. 4 cas sont examinés : les ARS, TRACFIN, les Agences de l'eau et l'Agence du médicament. Un comparatif avec les agences étrangères est également proposé : en Suède, Nouvelle-Zélande, Australie et Royaume-Uni, amenant à la conclusion que la question des agences est propre à chaque pays en fonction de son histoire, de son mode de gestion des administrations, de la sensibilité de l'opinion publique, et surtout de la forme de l'agence qui peut varier d'un centre de responsabilité à un établissement public doté d'un conseil d'administration.

5 Les institutions judiciaires

5.1 Organisation générale de la justice

5.1.1 Ouvrages



Braconnay, Stéphane

La justice et les institutions juridictionnelles

Paris : La Documentation française, 2012. - 166 p. ; 18 x 12 cm. - (Découverte de la vie publique)

Présentation de la justice française axée autour de quatre thèmes : la notion de justice et ses principes, son fonctionnement, son personnel et les relations entre la justice française et internationale. Pour chaque thème, des questions-réponses, des encadrés, des éclairages historiques et des tableaux comparatifs.

347 BRA



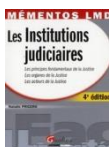
Branlard, Jean-Paul

L'essentiel de l'organisation judiciaire en France

Paris : Gualino, 2015. - 144 p. ; 17 cm. - (Les Carrés. Droit, Science politique)

11 chapitres présentent de manière synthétique les principales connaissances sur l'organisation judiciaire en France: les juridictions, internationales et nationales, les gens de justice, la compétence des juridictions du premier degré de l'ordre judiciaire, l'arbitrage, les modes amiables de règlement des différends.

347 BRA



Fricero, Natalie

Les institutions judiciaires : les principes fondamentaux de la justice, les organes de la justice, les acteurs de la justice

Paris : Gualino, 2014. - 211 p. ; 24 cm. - (Fac-Universités. Mémentos LMD)

Présentation des différents organes de la justice : les juridictions internes, intégrées dans l'ordre judiciaire civil et pénal et dans l'ordre administratif ou situées en dehors de ces ordres, ainsi que les juridictions européennes et internationales. Le rôle des différents acteurs de la justice, juges, magistrats et auxiliaires de justice, est également détaillé.

347.01 FRI

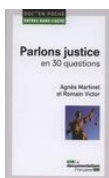


La justice en France / sous la direction de Thierry Renoux

Paris : La Documentation française, 2013. - 307 p. ; 30 cm. - (Les notices)

Cet ouvrage présente l'essentiel sur la justice en France, ses missions, son organisation et son fonctionnement. Avec en toile de fond une interrogation : comment l'institution judiciaire et ses acteurs s'adaptent-ils aux mutations contemporaines de la société ? Il présente les origines et les missions de la justice, son organisation (avec le Conseil constitutionnel, les juridictions judiciaires, administratives, financières, de l'Union européenne et internationales), les acteurs de la justice, son fonctionnement.

347 JUS



Martinel, Agnès ; Romain, Victor

Parlons justice : en 30 questions

Paris : La Documentation française, 2013. - 96 p. ; 18 cm. - (Doc' en poche). Bibliogr. p. 93

L'essentiel en 30 points pour mieux comprendre le système judiciaire français : selon quels principes la Justice est-elle organisée ? Comment garantir son indépendance ? Pourquoi la réformer ? Quels sont les enjeux actuels ?

347 MAR



Maurin, André, Brusorio-Aillaud Marjorie, Héraud Alain
Institutions juridictionnelles

Paris : Sirey, 2017. - XII-345 p. : illustrations en noir et blanc ; 21 x 15 cm. - (Economie et gestion. Aide-mémoire, 1275-2053). Bibliogr. dissém. Index.

Ce manuel présente les institutions judiciaires françaises : histoire et rapport avec les autres pouvoirs, organisation et fonctionnement des tribunaux, accès à la justice et action en justice, voies de recours, exécution des décisions. Il traite aussi de l'origine et des caractères de la justice des Communautés européennes et des autres juridictions internationales.

347.01 MAN

5.2 Justice administrative

5.2.1 Ouvrages



Le Conseil d'Etat et la justice administrative en 2016 : acteurs de la vie publique

Paris : Conseil d'Etat, 2016. - 42 p. ; 27 x 21 cm.

[En ligne sur Internet](#)

342.066 4 CON



Chrétien, Patrice ; Chiffot, Nicolas ; Tourbe, Maxime
Droit administratif

Paris : Sirey, 2016. - 816 p. ; 24 cm. - (Sirey université. Droit public)

L'ouvrage explore l'univers administratif et cerne les racines de son droit. Des dossiers sur les sources du droit administratif, l'organisation, les moyens, l'action et le contentieux de l'administration. Avec pour chacun, un exposé du droit en vigueur, des grandes décisions jurisprudentielles, et des approfondissements.

Contient : Introduction générale. L'organisation et les moyens de l'administration. L'action administrative. Le contentieux administratif.

342.06 CHR



Frier, Pierre-Laurent ; Petit, Jacques
Droit administratif

Paris : LGDJ, 2017. - 628 p. ; 22 cm. - (Domat Droit public). Notes bibliogr. Index.

Présentation des sources du droit administratif, de ses buts (mission de service public et de police administrative), des moyens (actes administratifs) de l'administration et de son contrôle (**la justice administrative**).

342.06 FRI



Guyomar, Mattias ; Seiller, Bertrand
Contentieux administratif. - 4ème éd.

Paris : Dalloz, 2017. - 614 p. ; 24 x 19 cm. - (HyperCours Dalloz : Cours et Travaux dirigés)

Bibliogr. p. 559-560. Index.

342.066 GUY



Rapport public 2017. 1, Activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives en 2016 / Conseil d'Etat.

Paris : La Documentation française, 2017. - 498 p. ; 24 x 16 cm. - (Etudes et documents ; 68)

[En ligne sur Internet](#)

342.066 4 RAP



Rouault, Marie-Christine

L'essentiel du droit administratif général 2016-2017

Paris : Gualino, 2016. - 162 p. ; 17 x 17 cm. - (Les carrés. Droit, Science politique)
Voir notamment le chapitre 9 sur la juridiction administrative.

342.06 ROU

5.2.2 Articles

La qualité de la justice administrative : dossier

in : Revue française d'administration publique, n° 159, 2016, p.667-864

La justice administrative est soumise à une exigence de qualité, laquelle a été formalisée par des objectifs et des indicateurs définis dans les projets annuels de performance liés aux lois de finances. Ceux-ci renseignent cependant surtout sur les aspects quantitatifs de l'activité des juridictions administratives et se focalisent sur l'appréciation de l'efficacité et de l'efficience. Or l'ensemble des efforts entrepris pour améliorer la qualité du service et celle de la décision de justice ne se trouvent pas restitués par la seule prise en compte de la performance. Ce numéro thématique de la Revue française d'administration publique envisage donc la question de la qualité de la justice administrative de manière globale en soulignant notamment la complémentarité entre performance et qualité.

Les mutations de la justice administrative : dossier

in : L'Actualité juridique. Droit administratif (AJDA), n° 22, 2012, 25 juin, p. 1193-1226

Contient notamment : Panorama : le mouvement de réforme de la justice administrative / Bernard Stirn. Sur les réformes en cours de la justice administrative / Pascale Gonod. Une audience renouvelée / Patrick Mindu. Le juge unique / Bertrand Seiller. Conclusions et perspectives / Jean-Marc Sauvé.

Accès réservé aux publics de l'Ecole :



Poulet, Florian

La justice administrative de demain selon les décrets du 2 novembre 2016 : quelles avancées, quels reculs ?

in : L'Actualité juridique. Droit administratif (AJDA), n° 5, 2017, 13 février, p. 279-287

Les décrets du 2 novembre 2016 (décret n°2016-1480 portant modification du code de justice administrative et décret n°2016-1481 relatif à l'utilisation des téléprocédures devant le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs) ont pour ambition de moderniser la justice administrative, notamment pour lui permettre d'affronter, à moyens constants, un nombre croissant de requêtes. Si un certain nombre de mesures induites par cette réforme sont assurément bienvenues, d'autres, en revanche, apparaissent inachevées, quand d'autres encore font craindre des reculs possibles pour les justiciables.

Accès réservé aux publics de l'Ecole :



Site Internet

Site du [Conseil d'Etat](#)

Conseiller du Gouvernement pour la préparation des projets de loi, décrets..., le Conseil d'Etat est aussi le juge administratif suprême qui tranche les litiges relatifs aux actes des administrations. Il a également pour mission de gérer l'ensemble de la juridiction administrative.

Contact : doc.strasbnourg@ena.fr